

## ASSEMBLEE GENERALE DU JEUDI 15 JUIN 2017

### SOMMAIRE

#### **RELEVÉ DES DÉCISIONS**

##### **Administration générale**

1. Marchés publics (Délégation du Président)
2. Règlement intérieur
3. Modification du tableau des effectifs : création d'un poste d'agent de maîtrise

##### **Prévention - communication**

4. Appel à projets Economie circulaire
5. Attribution d'une subvention compostage grande capacité pour l'ESAT de Ceyran

##### **Finances**

6. Participation du VALTOM au financement de l'étude TVA du SBA
7. DM n°1 /2017

##### **Traitement - transport**

8. Attribution des marchés de valorisation et de traitement des cartons et des plastiques souples collectés en déchèteries
9. Attribution des marchés de valorisation et de traitement des ferrailles collectées en déchèteries
10. Attribution des marchés de valorisation et de traitement du bois collecté en déchèteries
11. Attribution des marchés de valorisation et de traitement des gravats collectés en déchèteries
12. Attribution des marchés de valorisation et de traitement du plâtre collecté en déchèteries
13. Attribution des marchés de valorisation et de traitement des plastiques durs et du polystyrène collectés en déchèteries
14. Attribution du marché d'exploitation et de maintenance des stations de traitement des lixiviats des Installations de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) du VALTOM
15. Avenant n° 1 du marché de tri de la collecte sélective
16. Convention de groupement de commandes pour la collecte et le traitement des Déchets Diffus Spécifiques (DDS)
17. Convention de partenariat pour la collecte des radiographies en déchèteries (Association des Pharmaciens Humanitaires d'Auvergne Matériel Médical - Collectivités adhérentes VALTOM - VALTOM)
18. Avenant n°2 à la convention de mise à disposition du site du POYET (Ambert)

##### **Questions diverses**

19. Candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) de la Caisse des Dépôts et des Consignations (CDC) via un consortium régional
20. Etude territoriale sur l'extension des consignes de tri à tous les plastiques et sur l'amélioration de la qualité du tri

## **RELEVÉ DE DÉCISIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 15 JUIN 2017**

Le **15 juin 2017**, le comité syndical du VALTOM, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 14h30, au VALTOM, sous la présidence de Monsieur Laurent BATTUT, Président.

Date de la convocation : 29 mai 2017

Secrétaire de séance : Michel GONIN

Nombre de Membres :

En exercice : 38

Présents : 31

Pouvoirs : 1

Votants : 32

Présents : Mesdames BONNET Monique, CANALES Marion, CHASSIN Nicole, LEMPEREUR Claire, MOULIN Chantal, PRIEUX Nicole.

Messieurs ADENOT Dominique, ALEDO Marcel, ARNAL Olivier, BATTUT Laurent, BELLAIGUE Gilles, BŒUF Jean, BONNET Nicolas, CHASSARD Frédéric, CHAUVIN Lionel, COUTAREL Bernard, DAURAT Jean-Claude, DARTOIS Gilles, DOMAS Philippe, FARGEIX Alain, GAUVIN Jean-Noël, GONIN Michel, HEBUTERNE Patrick, MAILLARD Guy, MEALLET Roger Jean, MOLINIER Jean-Claude, MULLER Didier, NEUVY Flavien, POUGET Jacques, PRONONCE Hervé, VIGNAUD Bernard.

Pouvoirs : Monsieur M. MASSEBŒUF Claude (à Mme CHASSIN Nicole).

Excusés : Mesdames DEGUI Marie-Christine, IMBAUD Nadine.

Messieurs BERTHUCAT Daniel, BISSIRIEX Thierry, CHAMBON Olivier, LAFFONT Alain.

Au cours de cette réunion, le comité syndical a adopté les décisions suivantes :

### **Administration générale**

#### **1. Marchés publics (Délégation du Président)**

Le comité syndical prend acte de la présentation de la liste, des marchés publics passés en procédure adaptée par le VALTOM pour la période du 1<sup>er</sup> mars 2017 au 31 mai 2017.

#### **2. Règlement intérieur**

Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'adopter le nouveau règlement intérieur du VALTOM.

#### **3. Modification du tableau des effectifs : création d'un poste d'agent de maîtrise**

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de :

- créer un poste d'agent de maîtrise (catégorie C) dans la filière technique, à temps complet, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017.  
Ce poste sera inscrit au tableau des effectifs annexé au Budget,
- appliquer à cet agent le régime indemnitaire prévu par délibération du 15 décembre 2005,
- moduler le taux de répartition individuelle entre le taux moyen et le taux maximum individuels prévus par la réglementation en vigueur, en fonction de la qualité du service rendu, de la manière de servir de l'agent et sa disponibilité,
- ajuster automatiquement ces indemnités lorsque leurs montants seront revalorisés par les textes réglementaires,
- autoriser le Président à entreprendre toute démarche nécessaire, en particulier, auprès du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale.

### **Prévention - communication**

#### **4. Appel à projets Economie circulaire**

Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser le Président à :

- lancer l'appel à projets Economie circulaire,
- soutenir les projets retenus pour un montant de 5 000 € HT.

5. Attribution d'une subvention compostage grande capacité pour l'ESAT de Ceyran

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de valider la subvention fournie à l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) de Ceyran pour la mise en place d'un projet global et intégré de compostage d'un montant de 5 520,00 € en complément de la subvention du SICTOM des Couzes et du financement LEADER du Groupe d'Action Local (GAL) du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne.

**Finances**

6. Participation du VALTOM au financement de l'étude TVA du SBA

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de :

- approuver la participation du VALTOM au financement de l'étude TVA conduite par le SBA à hauteur de 50 % du devis fourni, soit un financement de 4 500 € HT maximum,
- autoriser le Président du VALTOM à signer tous les documents afférents à cette délibération.

7. DM n°1 /2017

Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'approuver cette décision modificative n°1 de 2017.

**Traitement - transport**

8. Attribution des marchés de valorisation et de traitement des cartons et des plastiques souples collectés en déchèteries

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de :

- attribuer le marché de valorisation et de traitement des cartons et des plastiques souples collectés en déchèteries à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 de la manière suivante :

<b>Marché cartons et plastiques souples</b>	<b>Tonnage</b>	<b>Candidats proposés</b>			
		<b>Candidat proposé</b>	<b>Coût traitement €HT</b>	<b>Recette €HT</b>	<b>Solde</b>
lot 1 - CAM	830	ECHALIER	14 940,00 €	103 750,00 €	-88 810,00 €
lot 2 - SBA nord	558	SUEZ	16 740,00 €	72 540,00 €	-55 800,00 €
lot 3 -SBA sud	331	ECHALIER	5 958,00 €	41 375,00 €	-35 417,00 €
lot 4 -AMBERT	170	CLAUSTRE	5 100,00 €	17 000,00 €	-11 900,00 €
lot 5 -COUZES	145	ECHALIER	2 610,00 €	18 125,00 €	-15 515,00 €
lot 6 - SPP	194	ECHALIER	3 492,00 €	24 250,00 €	-20 758,00 €
lot 7 - SHD	240	ECHALIER	4 320,00 €	30 000,00 €	-25 680,00 €
lot 8 - COMBRAILLES	105	ECHALIER	1 890,00 €	13 125,00 €	-11 235,00 €
lot 9 - SIB	600	PRAXY	12 000,00 €	72 000,00 €	-60 000,00 €
lot 10 - TDM	232	ECHALIER	4 176,00 €	29 000,00 €	-24 824,00 €
<b>TOTAUX</b>			<b>71 226,00 €</b>	<b>421 165,00 €</b>	<b>-349 939,00 €</b>

- autoriser le Président à signer le marché et toute pièce y afférent.

9. Attribution des marchés de valorisation et de traitement des ferrailles collectées en déchèteries

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de :

- attribuer le marché de valorisation et de traitement des ferrailles collectées en déchèteries à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 de la manière suivante :

Marchés ferrailles	Tonnage	Candidats proposés			
		Candidat proposé	Coût traitement €HT	Recette €HT	Solde
lot 1 - CAM	2200	SUEZ	0,00 €	264 000,00 €	-264 000,00 €
lot 2 - SBA nord	890	PRAXY	0,00 €	120 150,00 €	-120 150,00 €
lot 3 -SBA sud	690	PRAXY	0,00 €	93 150,00 €	-93 150,00 €
lot 4 -AMBERT	620	CLAUSTRE	0,00 €	40 300,00 €	-40 300,00 €
lot 5 -COUZES	265	ECHALIER	0,00 €	26 500,00 €	-26 500,00 €
lot 6 - SPP	191	ECHALIER	0,00 €	19 100,00 €	-19 100,00 €
lot 7 - SHD	367	ECHALIER	0,00 €	36 700,00 €	-36 700,00 €
lot 8 - COMBRAILLES	270	SUEZ	0,00 €	32 400,00 €	-32 400,00 €
lot 9 - SIB	1013	PRAXY	0,00 €	131 690,00 €	-131 690,00 €
lot 10 - TDM	510	PRAXY	0,00 €	68 850,00 €	-68 850,00 €
<b>TOTAUX</b>			0,00 €	832 840,00 €	<b>-832 840,00 €</b>

- autoriser le Président à signer le marché et toute pièce y afférant.

10. Attribution des marchés de valorisation et de traitement du bois collecté en déchèteries

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de :

- attribuer le marché de valorisation et de traitement du bois collecté en déchèteries de la manière suivante :

Marché bois	Tonnage	Candidats proposés			
		Candidat proposé	Coût traitement €HT	Recette €HT	Solde
lot 1 - CAM	5600	BOILON	436 800,00 €	0,00 €	436 800,00 €
lot 2 - SBA nord	2432	BOILON	175 104,00 €	0,00 €	175 104,00 €
lot 3 -SBA sud	1857	BOILON	133 704,00 €	0,00 €	133 704,00 €
lot 4 -AMBERT	970	CLAUSTRE	58 200,00 €	0,00 €	58 200,00 €
lot 5 -COUZES	664	BOILON	51 792,00 €	0,00 €	51 792,00 €
lot 6 - SPP	670	ECHALIER	59 630,00 €	0,00 €	59 630,00 €
lot 7 - SHD	760	BOILON	59 280,00 €	0,00 €	59 280,00 €
lot 8 - COMBRAILLES	340	BOILON	26 520,00 €	0,00 €	26 520,00 €
lot 9 - SIB	3672	PRAXY	337 824,00 €	0,00 €	337 824,00 €
lot 10 - TDM	1130	CLAUSTRE	67 800,00 €	0,00 €	67 800,00 €
<b>TOTAUX</b>			1 406 654,00 €	0,00 €	<b>1 406 654,00 €</b>

- autoriser le Président à signer le marché et toute pièce y afférant.

11. Attribution des marchés de valorisation et de traitement des gravats collectés en déchèteries

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de :

- attribuer le marché de valorisation et de traitement des gravats collectés en déchèteries à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 la manière suivante :

Marchés gravats	Tonnage	Candidats proposés			
		Candidat proposé	Coût traitement €HT	Recette €HT	Solde
lot 1 - CAM	13600	COLAS	174 080,00 €	0,00 €	174 080,00 €
lot 2 - SBA nord	6000	COLAS	76 800,00 €	0,00 €	76 800,00 €
lot 3 -SBA sud	6000	COLAS	76 800,00 €	0,00 €	76 800,00 €
lot 4 -AMBERT	300	CLAUSTRE	0,00 € *	0,00 €	0,00 €
lot 5 -COUZES	1170	COLAS	14 976,00 €	0,00 €	14 976,00 €
lot 6 - SPP	800	COLAS	10 240,00 €	0,00 €	10 240,00 €
lot 7 - SHD	700	COLAS	0,00 € *	0,00 €	0,00 €
lot 8 - COMBRAILLES	700	COLAS	0,00 € *	0,00 €	0,00 €
lot 9 - SIB	7000	Marché déclaré sans suite			
lot 10 - TDM	1600	CLAUSTRE	11 200,00 €	0,00 €	11 200,00 €
TOTAUX			364 096,00 €	0,00 €	364 096,00 €

\* Lots attribués mais non activés car il y a une utilisation des gravats sur les ISDND des collectivités concernées.

- autoriser le Président à signer le marché et toute pièce y afférant.

12. Attribution des marchés de valorisation et de traitement du plâtre collecté en déchèteries

Le comité syndical prend acte de la décision de la Commission d'Appels d'Offres (CAO) du 7 juin 2017 de reporter l'attribution de ces marchés en septembre.

13. Attribution des marchés de valorisation et de traitement des plastiques durs et du polystyrène collectés en déchèteries

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de valider le choix de la CAO du 7 juin 2017, qui a décidé de déclarer sans suite la consultation de ces marchés, en application de l'article 98 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

14. Attribution du marché d'exploitation et de maintenance des stations de traitement des lixiviats des Installations de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) du VALTOM

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de :

- valider le choix de la CAO du 7 juin 2017 et d'attribuer le marché d'exploitation et de maintenance des stations de traitement des lixiviats des ISDND du VALTOM de la manière suivante :
  - Lot 1 : à la société OVIVE pour un montant annuel de 100 790 € HT/an,
  - Lot 2 : à la société OVIVE pour un montant annuel de 133 800 € HT/an.
- autoriser le Président à signer le marché et toute pièce y afférant,
- reporter l'attribution du lot 3 au prochain comité syndical de septembre pour permettre une analyse plus détaillée.

15. Avenant n° 1 du marché de tri de la collecte sélective

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de :

- valider la décision de la CAO du 7 juin 2017,
- autoriser le Président à signer l'avenant correspondant.

16. Convention de groupement de commandes pour la collecte et le traitement des Déchets Diffus Spécifiques (DDS)

Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser :

- la constitution d'un groupement de commandes relatif à la gestion des Déchets Diffus Spécifiques (DDS) sur le territoire du VALTOM,
- le Président du VALTOM à signer la convention de groupement de commandes.

17. Convention de partenariat pour la collecte des radiographies en déchèteries (Association des Pharmaciens Humanitaires d'Auvergne Matériel Médical - Collectivités adhérentes VALTOM - VALTOM)

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de :

- valider le projet de convention,
- autoriser le Président à signer ladite convention.

18. Avenant n°2 à la convention de mise à disposition du site du POYET (Ambert)

Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser le Président à signer l'avenant n°2 à la convention de mise à disposition au VALTOM du site du Poyet et des services fonctionnels d'Ambert Livradois Forez Communauté de Communes.

**Questions diverses**

19. Candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) de la Caisse des Dépôts et des Consignations (CDC) via un consortium régional

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de :

- candidater à l'appel à manifestation d'intérêt de la Caisse des Dépôts et des Consignations via le consortium régional piloté par l'Agence Régionale de l'Energie et de l'Environnement en Auvergne-Rhône-Alpes (RAEE),
- autoriser le Président à signer la lettre d'engagement.

20. Etude territoriale sur l'extension des consignes de tri à tous les plastiques et sur l'amélioration de la qualité du tri

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de :

- valider le lancement par le VALTOM d'une étude portant à la fois sur la faisabilité de l'extension des consignes de tri à tous les plastiques et sur l'amélioration de la qualité de la collecte sélective, les 2 sujets étant interdépendants,
- autoriser le Président à solliciter les aides auprès de l'ADEME, Eco Emballages ou tout autre financeur possible,
- autoriser le Président à signer tout document afférent à cette étude.